

Eclairage Public

Le service électricité et éclairage public se compose de : 3 agents pour le service bâtiment, 1 agent et 1 apprenti pour l'éclairage public.

Champs d'intervention

- 2400 points lumineux d'Eclairages Public
- + de 300 points d'éclairages sportifs
- 54 bâtiments publics
- La vidéo protection

Missions

- Réalisation de travaux d'entretien, de dépannage et de rénovation
- Mise aux normes des bâtiments communaux
- Réalisation des illuminations de fin d'années
- Sécurisation des travaux en hauteur pour les agents communaux (peinture, nettoyage, ...)
- Mise en place des installations électriques provisoires pour les festivités locales
- Dépannage des appareils d'électroménager et électroportatifs de la commune
- Gestion et maintenance des systèmes de contrôle d'accès, d'incendie, d'intrusion et de vidéo protection.

Engagement écoresponsable

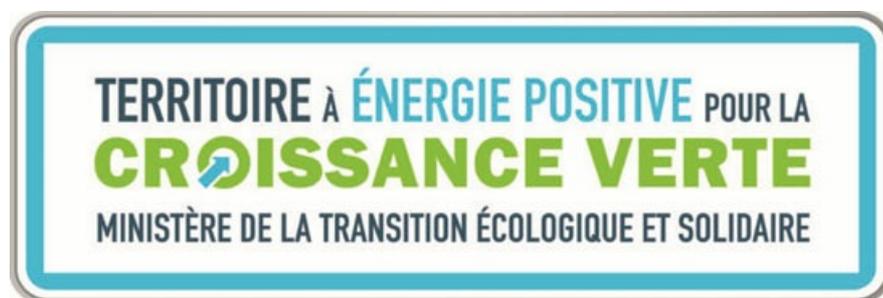
Sur l'ensemble du territoire communal où sont installés 2400 points lumineux, la ville comptait 626 appareils de type « boule » consommant 120 W chacun.

La Ville a engagé la rénovation de son parc d'éclairage public afin de :

- Réduire les consommations d'énergie dans le cadre de la politique de transition énergétique
- Réduire de la pollution lumineuse
- Augmenter le confort de l'utilisateur
- Limiter les interventions ultérieures de maintenance

La modernisation de l'éclairage public est pris en compte dans le cadre de l'appel à projet « Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte et pour le Climat » (TEPCV).

Dans la première phase du programme TEPCV1 sur les années 2016-2017, pas moins de 210 points lumineux énergivores ont ainsi été remplacés par des appareillages de type LED consommant 41 W chacun.



Cette démarche d'économie d'énergie est poursuivie dans le cadre d'un plan triennal.

VOUS CONSTATEZ UN SOUCI D'ÉCLAIRAGE PUBLIC ?

Vous pouvez le signaler en ligne sur le portail O.Net Citoyen ou en contactant directement le service.

CONTACTEZ LE SERVICE



SERVICES MUNICIPAUX TECHNIQUES

Centre technique municipal

1081, rue de Cantaranne
12850 Onet-le-Château

Du Lundi au Jeudi : 8h – 12h et 13h30 – 17h30 | Vendredi : 8h – 12h et 13h30 – 16h30

[0565772510](tel:0565772510)

[Itinéraire](#)

[Contact Voirie – Propreté](#)

[Contact Espaces verts](#)

[Contact Eclairage public](#)

[Portail citoyen](#)



HÔTEL DE VILLE D'ONET-LE-CHÂTEAU

12, rue des coquelicots
12850 - Onet-le-Château

[S'y déplacer](#)



URL de la page : <https://www.onet-le-chateau.fr/vivre-a-onet/environnement/eclairage-public/>